Chronique

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique**

Band (Jahr): **6 (1877)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

la course fut peu nombreuse. La séance de Semsales n'en offrit pas moins son intérêt. Nous entendîmes une étude fort soignée de M. Chabloz, instituteur à Bulle, sur les chenilles, et un long rapport de M. Moret, à Broc, sur la vie des plantes. Une discussion s'engagea sur ces deux travaux : le premier a une valeur littéraire plus prononcée ; le second est une véritable œuvre de science et de patience. Les connaissances chimiques de M. Moret font regretter qu'il ne puisse pas spécialement se vouer à cette partie.

CHRONIQUE.

FRIBOURG. — Voici les noms des aspirants et des aspirantes au brevet qui viennent d'obtenir leur diplôme :

MM. Pierre Buillard, Nicolas Gremaud, François Loup, Lucien Torche, Xavier Bapst, Meinrad Bertschy, François Brulhart, Alphonse Dénervaud, Lucien Ducry, Ilacide Gabriel, Léon Genoud, Jules Gremion, Auguste Sonney, Amédée Vez, Léon Villard.

Mmes Pauline Quartenoud, Martine Pauchard, Marie Brique, Louisa Pilloud, Cécile Beaudère, Imgruth, Neuhaus, Rosine Berset, Adèle Jungo, Marie Mivelaz, Pauline Pfster, Elise Torche, Louisa Weymann.

Ont obtenu un brevet allemand : MM. Meinrod Bertschy, Pierre Buntschu.

Dernières nominations :

MM. Lucien Torche, à Vuadens ; François Loup, à Neyruz ; Alphonse Déneruaud, à Cottens ; Alfred Thorimbert, à Posieux ; Nicolas Gremaud, à Siviriez ; Pierre Buillard, au Châtelard ; Ernest Beaudère, à Fribourg ; Etienne Vaucher, à Praroman.

Mlles Marie Brique, au Châtelard ; Véronique Dutoit, à Esmont.

— MM. Landolt et Wächli du canton de Berne ont procédé dans notre canton à l'examen des recrutables.

S'ils ont pu constater une légère amélioration, ils ont pu se convaincre aussi que les mesures prescrites par l'autorité supérieure sont dictées par une impérieuse nécessité, bien qu'elles paraissent parfois dures aux communes. Il est plus que temps, que les autoriiés locales remplissent partout leur devoir, veillent mieux à la fréquentation, et renoncent aux écoles par demi-journée. Dans toutes les contrées où cet ancien régime est encore toléré, dans la Gruyère, la Singine, le Gibloux et la rive droite de la Sarine, les résultats ont été mauvais. Quelques jeunes gens échappent encore par-ci par-là à la sollicitude des autorités, et ont pu se soustraire au devoir scolaire. Le lac allemand, la Broye, la Glâne et une partie de la Sarine, ainsi que quelques communes de la Gruyère ont donné des résultats satisfaisants.

La Singine, la Veveyse, une grande partie de la Gruyère et la partie catholique du district du Lac vaudront encore une moyenne faible à notre canton. Nous reviendrons sur le résultat de ces examens, lorsqu'il sera publié officiellement.